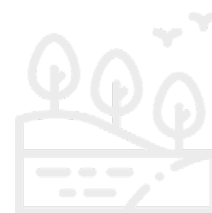




Une stratégie climat renouvelée pour mieux s'adapter



Alors que son premier Plan climat énergie datait de 2010, le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura s'est appuyé sur la démarche existante pour construire une nouvelle stratégie et y intégrer une notion nouvelle : l'adaptation au changement climatique. Il s'est donc engagé dans un projet de stratégie territoriale d'adaptation et de transition climatique avec Ambition Climat 2030.

Pour mobiliser les acteurs impliqués du territoire - collectivités, institutions, associations ou personnalités civiles intéressées par la question -, le Parc a créé une instance de travail : le forum. Au cours des réunions, près d'une cinquantaine de personnes ont échangé et impulsé une liste des actions à mener, tout autant que de pratiques à modifier. De ces réflexions ont découlé des trajectoires prospectives soumises aux élus du Parc, afin qu'ils définissent la stratégie à mettre en œuvre. Cette stratégie territoriale de transition et d'adaptation au changement climatique repose sur deux principes directeurs : une vision territoriale de la transition et une mise en mouvement collective et locale.

Six axes thématiques de travail ont été retenus : la gestion de l'eau ; les modèles agricoles ; des modes de consommation plus responsables ; une adaptation des activités touristiques et une meilleure maîtrise des flux ; une gestion multifonctionnelle de la forêt ; un aménagement du territoire au service de la transition énergétique et favorisant le portage local.

En parallèle de ce travail, le Parc travaille à la révision de sa charte, qui touchera à son terme en 2025, afin de définir son projet de développement durable pour la période 2026-2041.



- ▶ **178 000 hectares** dont :
 - 2/3 se trouvent **au-dessus de 800 m d'altitude**
 - 70 % du territoire du PNR **couvert de forêt**
 - 20 % de **surface agricole**
- ▶ **21 sites Natura 2000**
- ▶ **44 hab./km²**
- ▶ **109 communes**



Ambition Climat se fixe des objectifs précis pour les années à venir :

- ▶ **- 42 % de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030**
- ▶ **- 75 % de GES en divisant par 4 les émissions de GES à horizon 2050**
- ▶ **diviser par 2 les consommations d'énergie d'ici 2050**
- ▶ **55 % d'énergie renouvelable** dans la consommation d'énergie finale **en 2030**
- ▶ **98 % d'énergie renouvelable** dans la consommation d'énergie finale **en 2050** (contre une production actuelle de 11 % des consommations d'énergie)
- ▶ **multiplier par 4 la production d'énergies renouvelables en 2050**

LES GRANDES ÉTAPES

2010

Le Parc naturel régional du Haut-Jura met en place un **Plan climat énergie volontaire**, qui posera les bases de nombreuses actions et politiques qui conduiront à en faire, notamment, un **TEPCV** (territoire à énergie positive pour la croissance verte) et un **TEPOS** (territoire à énergie positive).

2016

Le Parc lance les **Centrales Villageoises**, un projet visant à développer les **énergies renouvelables** en associant les citoyens, les collectivités, les entreprises et les associations du territoire. Les Centrales Villageoises financent, installent et exploitent les panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments privés et publics, mis à disposition par bail définissant toutes les règles de responsabilité. Un premier pas dans la transition énergétique engagée par le Parc.

2019

Le Parc participe à la création d'une **société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) - Centrales Villageoises du Haut-Jura** - pour bâtir un projet économiquement viable à l'échelle du Haut-Jura.

En parallèle, une **réflexion s'engage en s'appuyant sur la dynamique existante pour actualiser son Plan Climat** datant de 2010. Il s'agit de l'adapter à l'évolution du contexte sociétal, ainsi qu'à l'échelle des communautés de communes, tout en lui apportant une dimension plus ambitieuse pour atteindre la neutralité carbone et, ainsi, réduire les gaz à effet de serre.

Le travail amorcé pour renouveler cette stratégie climat a été associée à une redéfinition du rôle du Parc dans la transition. Face à l'augmentation du nombre d'acteurs concernés et engagés, le Parc a planché sur une meilleure organisation des différents interlocuteurs, qu'il s'agisse des collectivités, associations, institutions ou encore acteurs socioéconomiques. Bien que le grand public ne soit pas directement concerné, le Parc a accueilli les personnes intéressées par cette démarche.

Cette réflexion a également été l'occasion pour le Parc d'apporter une dimension nouvelle, liée à l'adaptation au changement climatique, jusque-là peu développée. **La future stratégie posera, ainsi, comme un nouveau pilier, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique, mais aussi l'empreinte carbone et la neutralité carbone.**

Des sujets auparavant peu traités reviennent sur le devant de la scène dans les réflexions, comme la ressource en eau, abordée de façon transversale.

2021

Les Centrales Villageoises installent leurs **premières centrales photovoltaïques**.



Sept. 2022

Les rencontres ont donné lieu à des ateliers avec des questionnements de fond : Que faut-il continuer, arrêter ou changer ? Quelles sont les opportunités à saisir ? **Le Parc a organisé des ateliers thématiques, afin que l'ensemble des acteurs discutent des actions à mener** en fonction des enjeux identifiés.

Ces ateliers, organisés par le Parc, ont porté sur les opportunités à saisir autour de différentes thématiques : une meilleure gestion qualitative et quantitative de l'eau pour faire face aux crises en préservant les milieux aquatiques et humides ; une évolution progressive des modèles agricoles pour faire face à la raréfaction ; des modes de consommation plus responsables : consommer moins, mieux et local ; une adaptation des activités touristiques et une meilleure maîtrise des flux qu'elles génèrent ; une gestion multifonctionnelle de la forêt prenant en compte la vulnérabilité climatique croissante et les dynamiques naturelles ; un aménagement du territoire au service de la transition énergétique et favorisant le portage local.

Juin 2022

À partir d'éléments de diagnostic, **une deuxième réunion du forum a porté sur la hiérarchisation des enjeux.**

Mars 2022

Pour mobiliser l'ensemble des acteurs, le Parc a initié le « **forum** », une **instance dédiée aux réflexions**. Cette nouvelle entité s'appuie sur un bilan des actions menées sur le territoire, établi à partir des différents plans climat énergie des communes et communautés de communes. Des rencontres avec ces collectivités ont également mis en lumière leur souhait pour l'avenir. Les informations récoltées, par le biais d'un questionnaire, ont été présentées au cours du premier forum. Ce dernier, qui a réuni 30 à 50 personnes de tous horizons - collectivités locales, associations, institutions - a ensuite été sollicité aux étapes clés du projet. **Chacun a pu s'exprimer sur sa perception du changement climatique autour d'une question globale : À quoi pourrait ressembler un territoire du Haut-Jura qui se serait adapté au changement climatique ?**

Déc. 2022
Avril 2023

Les élus du bureau du Parc se retrouvent en **réunions de travail pour élaborer leur stratégie.**

Le Parc a ensuite construit trois **trajectoires thématiques, qui ont servi de base de réflexion aux élus** :

► La première trajectoire de référence porte sur un principe d'inaction face aux changements climatiques, en intégrant une tendance d'évolution pour le territoire si aucune action n'était menée.

► Les deux trajectoires suivantes incluent la mise en place d'actions avec une option qui consisterait à poursuivre et amplifier les actions mises en œuvre et une seconde alternative avec des actions en rupture avec des changements radicaux envisagés.

Ces trois trajectoires ont été abordées sous l'angle de six thématiques : eau ; tourisme et activité de pleine nature ; agriculture ; forêt et filière bois ; sobriété, alimentation et mobilité ; efficacité énergétique et énergies renouvelables. Pour chacune d'elles, les élus du bureau du Parc ont défini une vision stratégique à long terme vers laquelle ils souhaitent aller en envisageant des actions fortes.

Janvier 2024

Une **websérie, mettant en lumière le Haut-Jura face au changement climatique**, est diffusée. Elle comprend trois épisodes dédiés aux tourbières, à la forêt et à l'agriculture.



Janvier 2023

Le forum se réunit une troisième fois pour faire l'inventaire de toutes les **pistes d'actions** évoquées en réponse à la vision stratégique qui commence à se dégager. Sur ces bases, des actions à mettre en œuvre par thématique voient le jour **pour les trois ans à venir.**

Avril 2023

Les directions choisies par les élus du bureau du Parc ont été validées, afin d'établir un positionnement et élaborer la vision stratégique à venir. **Ils se fixent, également, des objectifs chiffrés, comme diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 et une consommation d'énergie réduite de 53 % sur la période.**

Parmi les enjeux et pour chaque thématique, les élus ont retenu les pistes suivantes :

1 **Une meilleure gestion qualitative et quantitative de l'eau** avec, à titre d'exemples d'actions mises en place, la restauration des milieux aquatiques et humides, une évolution de la tarification de l'eau, afin d'encourager la réduction des consommations.

2 **Le sujet du tourisme et des activités de pleine nature** implique de mieux canaliser les flux touristiques avec des aménagements propices et de nouvelles réglementations. Parmi les actions envisagées : le développement d'activités touristiques fondées sur la découverte responsable du territoire et respectueuse de l'environnement, ainsi que l'adaptation des activités hivernales.

3 **Une évolution progressive des modèles agricoles** se traduit, notamment, par l'agro-écologie, l'extensification et la réduction des cheptels bovins pour en privilégier d'autres, moins gourmands en eau. Le secteur agit en diversifiant ses productions pour donner plus de place aux cultures végétales, comme le maraîchage.

4 **Pour la forêt et la filière bois**, la stratégie territoriale de transition et d'adaptation au changement climatique prévoit des prélèvements plus légers et proportionnés, en redonnant une place aux feuillus dans les forêts résineuses et en s'appuyant sur les fonctionnalités écologiques des milieux.

5 **Le sujet du tourisme et des activités de pleine nature** implique de mieux canaliser les flux touristiques avec des aménagements propices et de nouvelles réglementations. Parmi les actions envisagées : le développement d'activités touristiques fondées sur la découverte responsable du territoire et respectueuse de l'environnement, ainsi que l'adaptation des activités hivernales.

6 **Autour de l'aménagement du territoire** au service de la transition énergétique et du portage local des projets, l'autonomie énergétique et l'adaptation au changement climatique sont réfléchies à l'échelle des bourgs et des quartiers. Des plans stratégiques de **rénovation du bâti existant** sont mis en œuvre. Des **projets locaux d'énergies renouvelables** se développent dans le respect des habitants et des patrimoines naturels et paysagers.

La vision stratégique du Parc se décline en trajectoires chiffrées, qui s'appuient sur les objectifs fixés par le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Le Parc vise, ainsi, des **émissions de gaz à effet de serre divisées par quatre d'ici 2050, soit - 42 % en 2030** (en réduisant, notamment, la part de transports routiers de 50 %) et **- 75 % en 2050, par rapport à 2022.**

1^{er} semestre 2024

La stratégie se déclinera en une **feuille de route qui définira les actions à mener à court terme**. Le document est établi en s'appuyant sur les réflexions du troisième forum de janvier 2023 et intègre la stratégie souhaitée par les élus.

Des actions sont déjà en cours ou vont être initiées très prochainement, comme l'étude prospective sur la ressource en eau ou le développement du solaire photovoltaïque sur grande toiture.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

► Le forum, en réunissant une diversité d'acteurs et de publics et complété par les ateliers de travail et les différentes réunions, a contribué à donner des visions différentes qui ont enrichi les échanges. La mobilisation des acteurs et un intérêt marqué pour la démarche ont également participé à l'émergence d'actions.

► Les élus ont pu s'appuyer sur trois trajectoires concrètes pour se projeter et mener à bien leur réflexion pour envisager l'avenir du territoire.

Plus que simplement valider des objectifs, ils ont réellement fait des choix stratégiques.

► Grâce à six thématiques larges, la stratégie repose sur une approche transversale de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

« Nous voulons redéfinir la stratégie climat en intégrant, à la fois, une dimension de transition, mais aussi d'adaptation au changement climatique et redéfinir le rôle du Parc dans cette démarche parmi la diversité des acteurs impliqués. L'objectif est, aussi, de s'appuyer sur nos milieux naturels et leur bon fonctionnement pour faire face, à la fois, aux enjeux du dérèglement climatique et à ceux de l'érosion de la biodiversité. »

Carole Zakin, chargée de mission
Climat-Énergie au PNR du Haut-Jura



LE BILAN

À côté des actions existantes, cette stratégie constitue un cadre pour analyser les projets futurs qui pourraient naître sur le territoire et garantir qu'ils s'inscrivent dans les objectifs fixés.

LES PERSPECTIVES

Le Parc naturel régional du Haut-Jura travaille à l'élaboration d'une feuille de route pour définir les actions phares à mettre en œuvre à court terme, soit dans les trois prochaines années.

À travers cette feuille de route, le Parc espère renouer un lien fort avec les communautés de communes, à travers des actions engageantes, qui permettront aux collectivités de participer à la mise en œuvre de la stratégie.

Le Parc s'ouvrira également aux actions portées par les partenaires réunis au sein du

forum. Un nouveau forum sera organisé pour présenter le travail réalisé et poser les bases d'un futur travail collaboratif dans la durée pour partager les réflexions de façon régulière.

En 2024, le Parc prévoit d'animer le territoire pour accompagner le changement des pratiques de mobilité, en lien avec les services concernés des collectivités. Il envisage, notamment, de promouvoir les équipements et services mis en place récemment : stationnements vélo, autopartage, location de vélos à assistance électrique ou encore les arrêts d'autostop.

La nouvelle stratégie climat devrait être votée au premier semestre 2024.

Enfin, en parallèle, le Parc naturel régional du Haut-Jura travaille à la révision de sa charte et pourra s'appuyer sur la stratégie territoriale de transition et d'adaptation au changement climatique. Ce contrat, qui présente le projet de développement durable élaboré collectivement pour un territoire sur 15 ans, arrive à terme en 2025. Le futur projet, commun et concerté, qui aura cours de 2026 à 2041, est essentiel au renouvellement du label « parc naturel régional ».

PARTENAIRES

Région Bourgogne-Franche-Comté
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Commissariat Massif du Jura
ADEME

DREAL
DDT
Département de l'Ain
Département du Doubs

Département du Jura
10 communautés de communes
Conseil scientifique et prospectif du Parc

FICHE RÉALISÉE PAR



DÉCEMBRE 2023

DANS LE CADRE DU GROUPE RÉGIONAL



CONTACT@CLIMATBFC.FR

